

---

## Conseil national des services publics

Séance d'installation du 9 octobre 2014

---

Tout d'abord permettez-moi, Monsieur le Premier ministre, de vous dire toute la satisfaction pour l'UNSA de voir se mettre en place, ce lieu de dialogue social que nous réclamions depuis deux ans. Il est enfin mis en place dans le droit fil des conclusions de la Grande conférence sociale à laquelle, nous, nous avons participé en juillet 2014.

Pour nous, les services publics concernent tous les citoyens, les salariés du secteur privé comme les agents du secteur public dans une appréciation large de ce qu'est l'interprofessionnel.

Chacun s'accorde à dire que la France a mieux résisté à la crise notamment grâce au service public. Le service public « à la française » est d'abord l'un des moyens d'assurer la garantie pour les citoyens de leurs droits et leurs libertés fondamentales. Il est ainsi un outil irremplaçable de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire. Il est l'affaire de tous les citoyens, ce que rappelle également la Constitution. Cela se traduit par des garanties mises en place pour son fonctionnement (continuité, égalité et donc laïcité, adaptabilité). A l'UNSA nous y sommes très attachés. Le service public ne se résume pas une prestation de services mais participe d'objectifs collectifs plus larges et, vous l'avez rappelé Monsieur le Premier ministre, à l'attractivité et à la performance économique du pays.

Dans ce cadre pour l'UNSA, il est indispensable que l'État ait une capacité non seulement d'action mais aussi d'anticipation et de prospective. Il doit aussi avoir une fonction de stratégie, de régulateur, d'observateur mais aussi d'évaluateur y compris de ce que font un certain nombre de collectivités territoriales.

L'UNSA est résolument contre un Etat minimal recentré sur les seules fonctions régaliennes. Au-delà des services correspondant aux fonctions de souveraineté de l'État qui doivent être assurées par des administrations publiques, doivent demeurer les services devant échapper au contexte marchand et financés largement par l'impôt (éducation, santé ...).

L'annonce, dès le début du quinquennat, de l'articulation de la modernisation de l'action publique et de la réorganisation territoriale de l'Etat a eu valeur de symbole. A mi-mandature, le doute et l'inquiétude se sont installés.

La question de l'organisation de l'action publique et donc de son efficacité devrait être au cœur de la nouvelle étape de décentralisation que le gouvernement est censé conduire.

L'UNSA a toujours été favorable au principe de la décentralisation. Pour des raisons d'efficacité car certains niveaux sont plus opérationnels que d'autres. Pour des raisons de démocratie aussi, car des lieux de décisions plus proches, c'est un meilleur contrôle par les citoyens.

Entre l'Etat, les différentes collectivités territoriales, qui fait quoi ? Si une nouvelle étape de décentralisation était nécessaire, c'était d'abord pour clarifier les compétences exercées par ces différents échelons.

La répartition des rôles éclaircie, il faut savoir comment, avec qui et à quelles conditions ? Cette seconde question aurait dû trouver réponse, notamment pour les agents publics concernés qui doivent être rassurés quant à leur avenir.

Problème : aujourd'hui, aucune de ces interrogations n'a reçu de réponse claire. La faute en incombe au gouvernement. Son projet, contesté par les associations d'élus à peine présenté, aura été scindé en deux, en partie abandonné, puis modifié, remodifié et re-remodifié. Des régions sur tel contour d'abord, sur tel autre ensuite ; plus de conseils généraux un jour, puis toujours des conseils départementaux le lendemain... La cacophonie domine.

Pour l'UNSA, il est grand temps d'y mettre un terme.

D'abord en ouvrant la concertation aux partenaires sociaux et plus aux seules associations d'élus. L'action sociale, le développement économique, la formation, les transports, le logement... Ce sont ces missions en jeu dans la décentralisation qui préoccupent les salariés comme les citoyens en général. Pas de savoir qui présidera quoi. Mais plutôt : Où vais-je travailler, avec quelle rémunération, dans quelles conditions ?

L'UNSA enregistre avec satisfaction votre expression sur les agents publics, leur statut et leur engagement. Elle acte de façon positive les éléments que vous venez d'annoncer au regard de la négociation sur l'avenir de la Fonction publique.

En conclusion, en matières de services publics, la primauté doit d'abord être dans l'énoncé clair des objectifs poursuivis au regard d'une conception de société. C'est d'autant plus nécessaire lorsque les contraintes budgétaires viennent encore brouiller les messages.

C'est une nécessité pour les citoyens, mais c'est une nécessité aussi pour les salariés et les agents publics qui ont besoin d'être confortés et rassurés. C'est, Monsieur le Premier ministre, le souhait de l'UNSA.